



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général à la planification écologique

## **MIEUX PRODUIRE**

# Industrie : synthèse de la mise en œuvre du plan

Avril 2024

**FRANCE  
NATION  
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

# La planification écologique vise cinq grands objectifs pour l'industrie

## Objectifs de la planification et chiffres clés

Réduire les  
émissions directes  
de GES

-44 %  
d'émissions en  
2030 par rapport  
à 2019<sup>(2)</sup>

Baisser les  
prélèvements d'eau  
de l'industrie

-10 % de  
prélèvements  
(tous secteurs)  
en 2030 par  
rapport à 2019

Éviter les rejets de  
produits polluants

Plan PREPA : au  
moins -77% de  
réduction des  
émissions de SO<sub>2</sub>  
vs. 2005

Développer une  
industrie résiliente et  
les emplois verts

40 000  
emplois directs  
créés d'ici 2030<sup>(3)</sup>

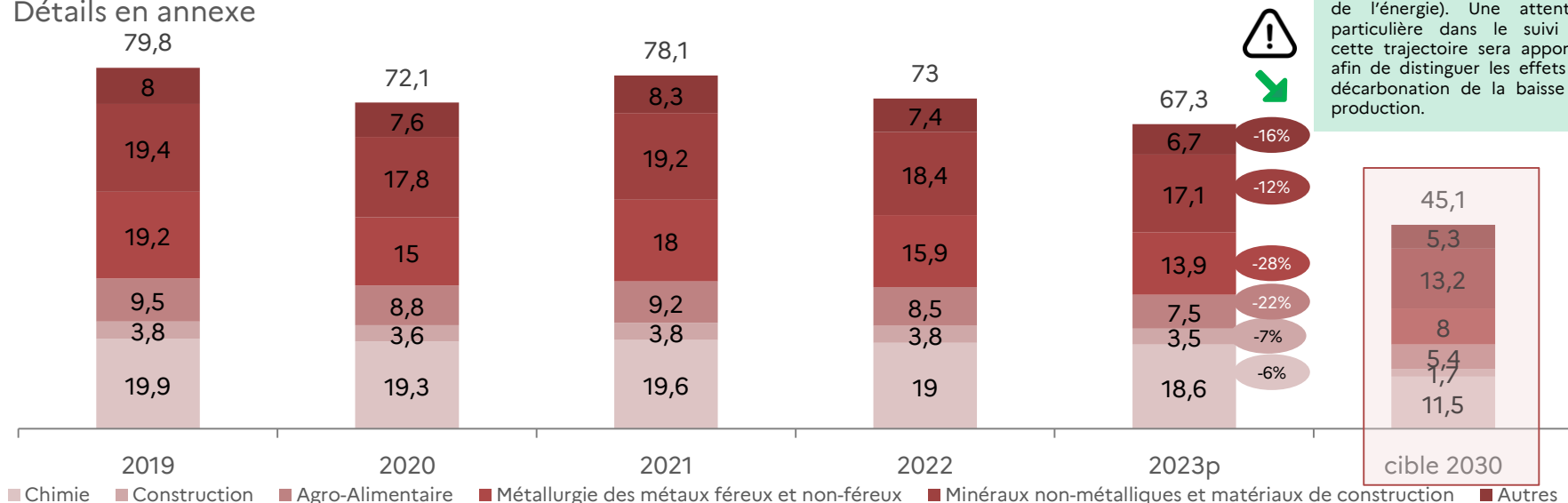
Améliorer le  
recyclage et la  
circularité<sup>(1)</sup>

+30 % ratio  
PIB/Conso.  
intérieure  
de matières d'ici  
2030 vs. 2010  
(art. 74 LTECV)

# Les émissions de l'industrie sont sur une tendance de baisse de 16 % en 2023 par rapport à 2019

Emissions de GES du secteur de l'industrie (MtCO<sub>2</sub>e, CITEPA-SECTEN, baromètre trimestriel)

Détails en annexe





Les baisses d'émissions entre 2021 et 2023 sont en partie liées à des baisses de production conjoncturelles (hausse des prix de l'énergie). Une attention particulière dans le suivi de cette trajectoire sera apportée afin de distinguer les effets de décarbonation de la baisse de production.



xx% Delta 2019-2023

# Les ambitions doivent continuer à être mises en œuvre en veillant aux bouclages (cadre de soutien, ressources, énergies)

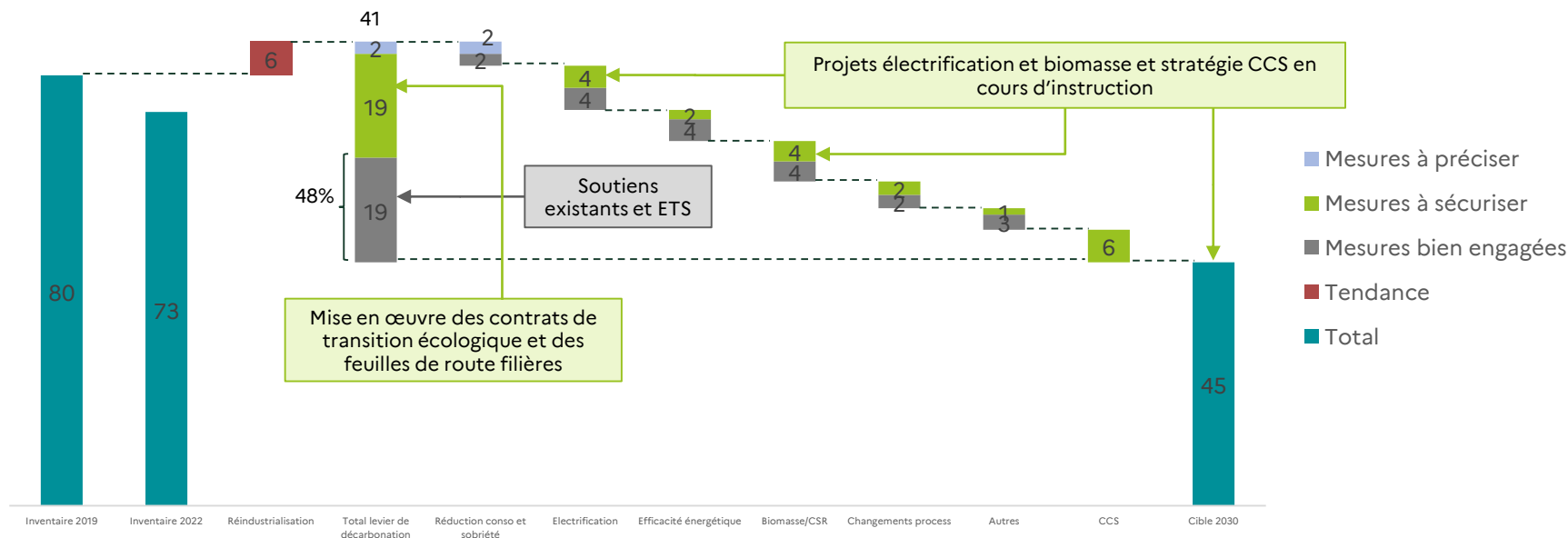
## Synthèse de l'avancement par chantier

Chantiers	Statut	Synthèse
Devenir la première grande économie décarbonée en mobilisant la finance et l'industrie <sup>(1)</sup>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrats de transition écologique signés pour le suivi des <b>50 sites les plus émetteurs</b> et publication de <b>six feuilles de routes avec les filières clés</b>, couvrant 85% des émissions industrielles, à mettre en œuvre dans la durée.</li> <li>Conditions de <b>bouclage (biomasse, énergies, etc.)</b> analysées et intégrées dans la nouvelle stratégie française énergie climat.</li> <li>Lancement d'une <b>offre structurée d'accompagnement</b> à la transition énergétique pour les PME et TPE (Plateforme Mission Transition écologique). Travaux à conduire pour améliorer le ciblage et l'efficacité des aides existantes.</li> </ul>
Réduire la consommation de ressources par l'industrie		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan eau : actions engagées sur <b>55 sites industriels</b> pour réduire l'empreinte hydrique, et présentation de plans de sobriété hydrique de 16 filières du Conseil national de l'industrie. Point d'étape prévu fin 2024 sur le déploiement et les conditions de succès.</li> <li>Autres ressources : suivies dans le secteur économie circulaire.</li> </ul>
Accélérer la réindustrialisation verte		<ul style="list-style-type: none"> <li>Textes d'application de la loi industrie verte en cours de rédaction. Travail en cours avec les services déconcentrés autour de l'accompagnement des procédures d'autorisation.</li> <li><b>Foncier pour l'industrie</b> et sites industriels « clés en main » : création du portail national du foncier économique, travaux en cours sur l'application du ZAN (<a href="#">intégration dans les quotas nationaux</a>).</li> <li>Filières prioritaires (PV, batteries, etc.) : C3IV opérationnel, règlement UE pour une industrie « zéro net » à mettre en œuvre</li> <li>Accompagnement des industriels face aux réformes du droit de l'UE (informations sur entrée en vigueur MACF, évolutions ETS) à poursuivre.</li> <li><a href="#">Exemption de la saisine CNDP pour les projets industriels</a></li> </ul>



# Climat : les mesures bien engagées couvrent 48 % des baisses d'émissions planifiées – des leviers sont en cours d'instruction, notamment sur électrification, biomasse, CCUS<sup>(1)</sup>

Maturité des leviers de décarbonation de l'industrie (hors artificialisation) et impact associé (MtCO<sub>2</sub>e/an); hors raffinage





# Annexes

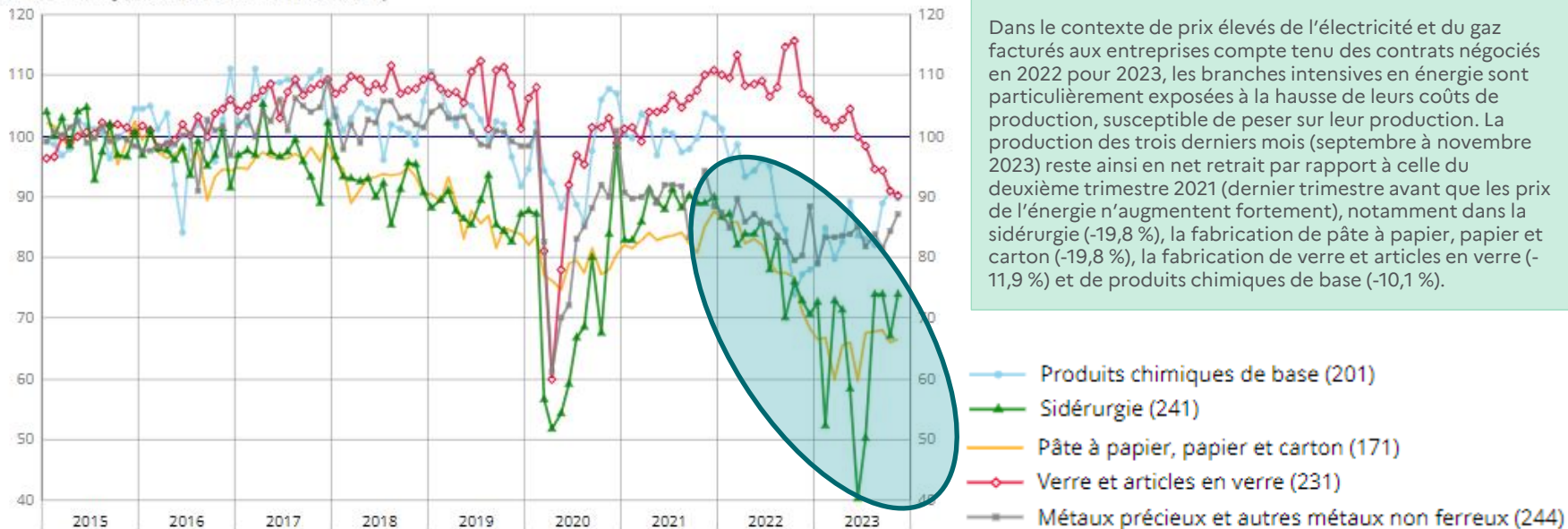
# Réduire les émissions directes de gaz à effet de serre



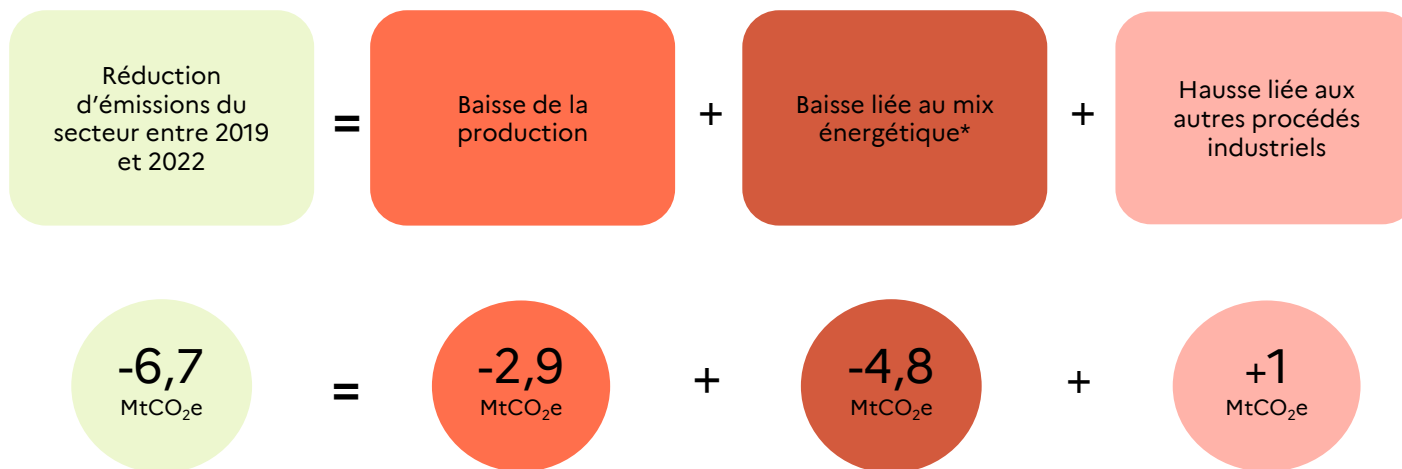
# Une forte baisse des émissions industrielles courant 2022 et 2023 en partie due à la forte baisse de production dans plusieurs sous-secteurs énergo-intensifs de l'industrie manufacturière sur cette période

Indices mensuels de la production industrielle dans cinq branches industrielles intensives en énergie

(données CVS-CJO, base de référence 100 en 2015)



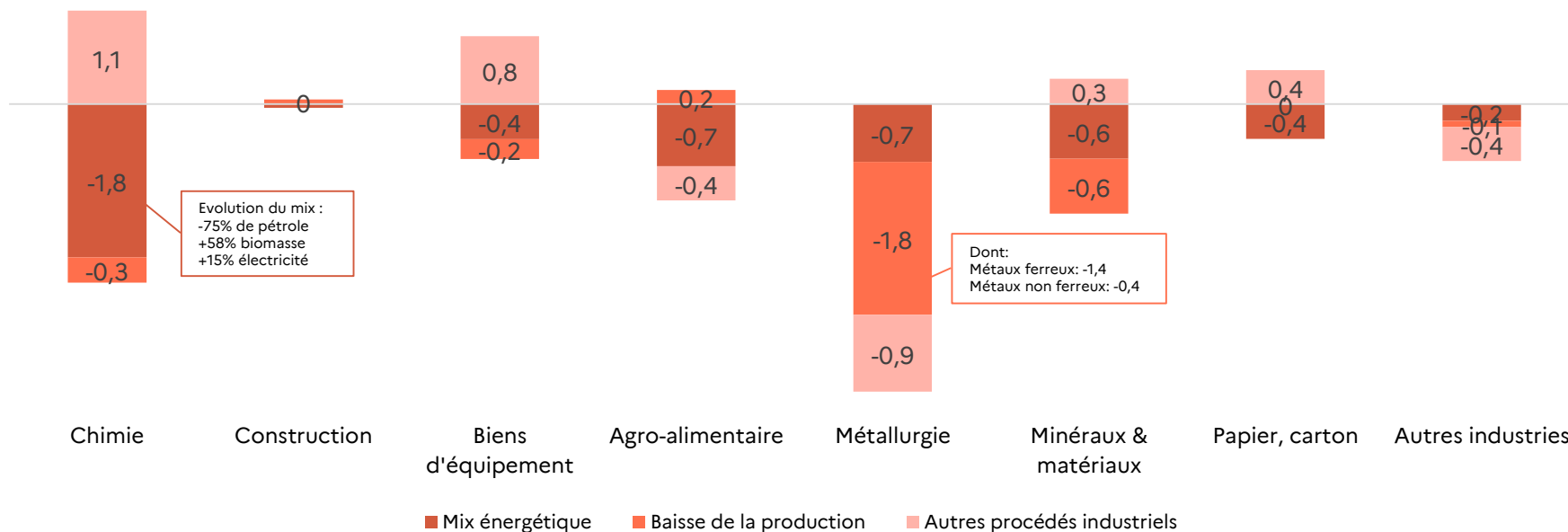
# Estimation des causes de la baisse des émissions de GES du secteur de l'industrie entre 2019 et 2022



\* avec utilisation données mix 2021 et approximations 2022

# Estimation des causes de la baisse des émissions de GES du secteur de l'industrie entre 2019 et 2022

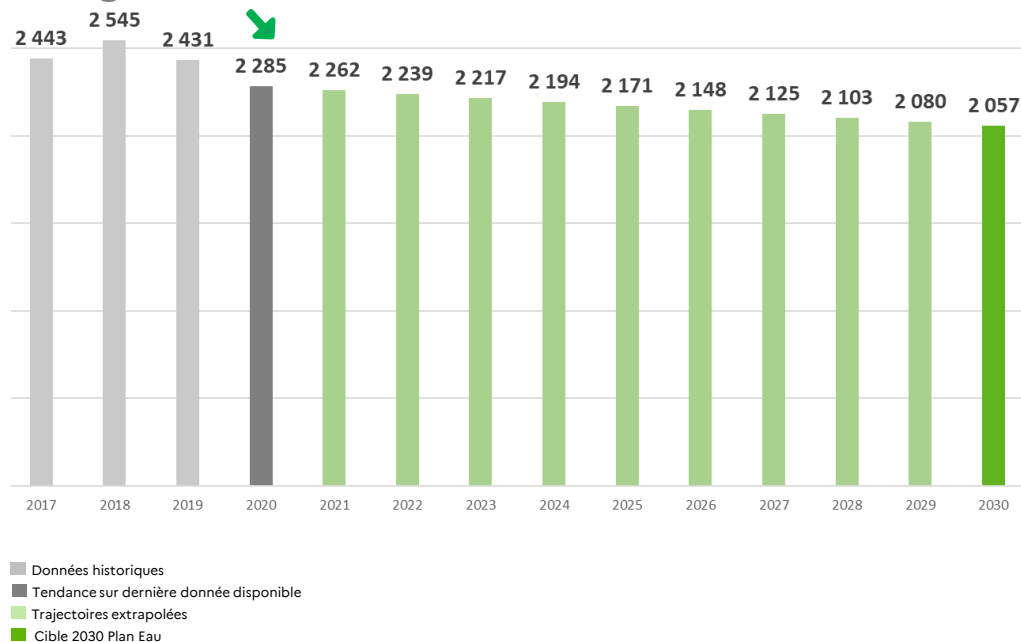
Variation d'émissions par cause estimée pour principaux secteurs industriels (MtCO<sub>2</sub>/an)



# Baisser les prélèvements d'eau de l'industrie

# Indicateurs

## Prélèvements d'eau pour l'industrie et autres activités économiques en Mm3/an. Périmètre: Hexagone.

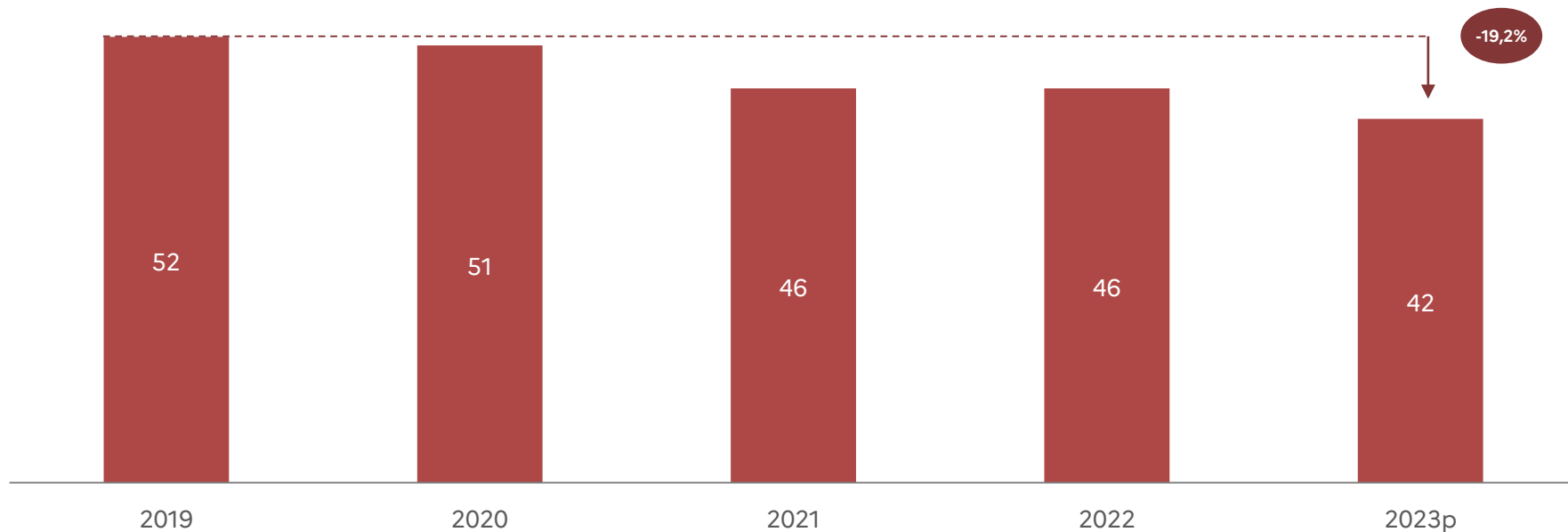


- Le Plan Eau fixait une baisse globale des prélèvements d'eau nationaux, tous usages confondus, de 10% d'ici 2030, vs. 2019.
- Industrie : ~8% de l'eau douce prélevée et 4% de l'eau douce consommée, avec une conso très localisée. Diminution de 20% des prélèvements entre 1999 et 2012; besoin de prolonger cette forte maîtrise de la demande.
- Un dispositif d'accompagnement dédié aux 50 sites industriels les plus consommateurs, représentant 23% des prélèvements de l'industrie, a été développé, s'appuyant sur un diagnostic précis des consommations et potentiels d'économies, et accompagné d'aides des agences de l'eau.
- L'ensemble de l'industrie doit, par ailleurs, diminuer ses prélèvements d'eau par différents moyens (sobriété, REUT...), d'autant plus dans un contexte de réindustrialisation
- L'absence de données ne permet pas à ce jour d'analyser l'évolution depuis 2020.

# Éviter les rejets de produits polluants

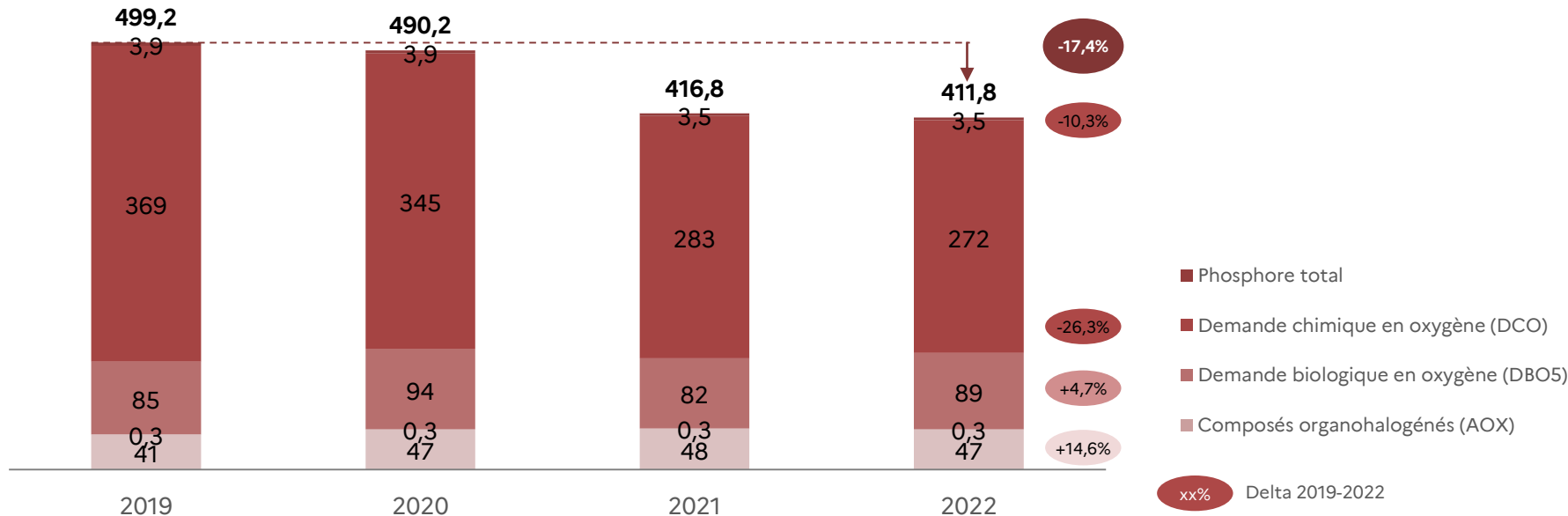
# Les émissions des polluants SO<sub>2</sub> par l'industrie marquent une tendance totale à la baisse de 19,2 % en 2023 vs. 2019

Emissions de SO<sub>2</sub> (kt/an)



# Les rejets polluants par l'industrie dans les eaux marquent une tendance totale à la baisse de 17,4 % sur 2019-2022

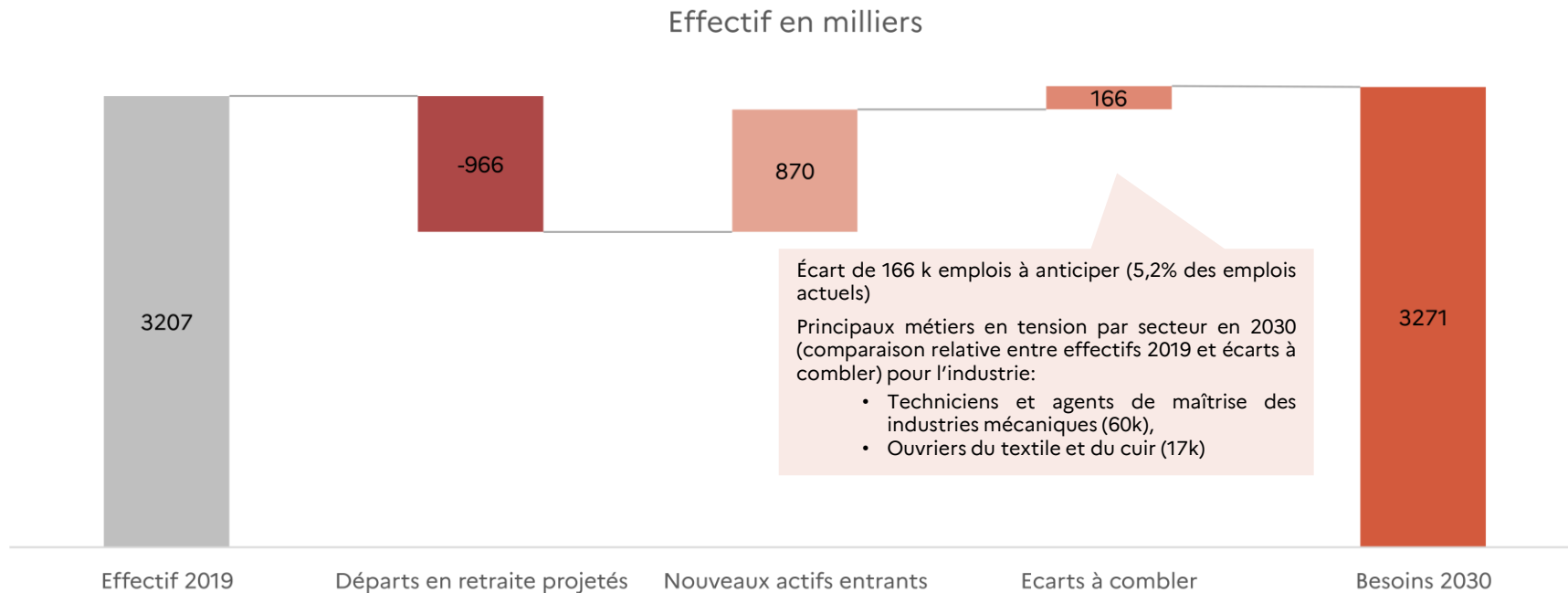
Rejets polluants par l'industrie dans les eaux en kilotonnes





# Développer une industrie résiliente et les emplois verts

# Évolution des effectifs pour la famille professionnelle (FAP) industrie et énergie entre 2019 et 2022





# PREMIER MINISTRE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

Secrétariat général à la planification  
écologique